



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 8 avril 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Dominique QUÉHEILLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 31  
Nombre de votant-e-s : 33

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,  
Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,  
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,  
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,  
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,  
Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESEN, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT,  
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représentés :**

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

### **3.b – AFFECTATION DE RESULTATS 2020 : BUDGET DE L'EAU POTABLE**

Le compte administratif 2020 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....125.060,94 €
- Un excédent reporté de..... 42.384,12 €  
Soit un excédent d'exploitation cumulé de.....167.445,06 €
  
- Un excédent d'investissement de.....35.076,94 €
- Un déficit des restes à réaliser de.....-136.365,38 €  
Soit un besoin de financement de.....101.288,44 €

Conformément à la réglementation, il est proposé d'affecter l'excédent d'exploitation en recettes d'investissement du budget 2021 (compte 106) à hauteur de 167.445,06 € pour couvrir le besoin de financement et financer les investissements de 2021.

L'excédent d'investissement de 35.076,94 € est reporté au 001.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 23 mars 2021,

Oùï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2020 du Budget de l'eau potable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 8 avril 2021.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 13/04/2021



**Bernard UTHURRY**

